

EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU
NUMERIQUE

THIERRY MANDON
SECRETAIRE D'ETAT
CHARGE DE LA REFORME
DE L'ETAT ET DE LA
SIMPLIFICATION

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 19 septembre 2014

Un administrateur général pour faire entrer le service public dans l'ère des données

La France est le premier pays européen à se doter d'un administrateur général des données, confirmant ainsi son rang mondial pour la qualité de son administration numérique, établi par un récent classement de l'ONU. La création de ce poste, confié à l'actuel directeur d'Etalab, Henri VERDIER, traduit la volonté du Gouvernement de faire de la transformation numérique un pilier de la réforme de l'Etat, comme l'a rappelé Thierry MANDON lors du conseil des ministres de mercredi.

« Le numérique est un levier pour rendre l'Etat encore plus efficace ; l'administrateur général des données en est un parfait exemple. Dans la ville de New York, un modèle de prédiction basé sur un large éventail de données, des informations fiscales à celles relatives aux permis de construire, a permis de multiplier par cinq l'efficacité du programme de détection des bâtiments à risque d'incendie », a déclaré Thierry MANDON.

L'administrateur général des données aura pour mission d'assurer l'ouverture, la circulation et l'exploitation des données au sein de l'administration afin d'améliorer l'action publique par une meilleure utilisation des sciences de la donnée.

Son action consistera aussi à mobiliser les données pour engager une refonte des politiques publiques. L'administrateur général des données identifiera les secteurs dans lesquels une analyse fine des données peut permettre une action publique plus performante, moins coûteuse, plus ambitieuse. « C'est un complément indispensable à notre action en faveur de l'activité dans le secteur privé », déclare Emmanuel MACRON.

Après deux années marquées de politique volontariste d'ouverture des données publiques marquées par le lancement d'une nouvelle plateforme collaborative « data.gouv.fr », et la fédération des efforts des collectivités locales au sein de l'association Open Data France, la création de cette fonction signale un changement d'échelle dans la politique publique de la donnée. « Notre ambition, c'est de construire la République numérique. Forgeons une nouvelle alliance avec les écosystèmes de la French Tech et le monde de la recherche pour stimuler l'innovation dans les services publics » déclare Axelle LEMAIRE.

Henri VERDIER, le nouvel administrateur général des données, conserve ses fonctions actuelles de directeur de la mission Etalab, complémentaires de ses nouvelles attributions. Il sera reçu rapidement par les deux secrétaires d'Etat pour établir une feuille de route et définir les premiers chantiers à engager. La détermination du Gouvernement sera valorisée par Thierry MANDON auprès de nos partenaires internationaux réunis ce 25 septembre à New York dans le cadre du Partenariat pour le Gouvernement Ouvert, au comité directeur duquel la France vient d'être élue.



Contacts presse

Cabinet d'Emmanuel Macron

01 53 18 45 13 / sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Thierry Mandon

01 42 75 64 40 / cabinet-res.communication-presse@pm.gouv.fr

Cabinet d'Axelle Lemaire

01 53 18 44 50 / sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr